

## de l'Ardèche

### Sommaire

2. Edito
3. 1<sup>er</sup> degré
4. 2<sup>nd</sup> Degré
- 5 & 6. Bulletin d'Adhésion :  
Rejoignez ou réadhérez au  
SE-Unsa pour 2019-2020
7. Le SE-Unsa à vos côtés,  
pourquoi adhérer ?
8. Adresses utiles

Aubenas  
SITE DE DEPOT  
**P4**  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé à Aubenas

Le 31 août 2019

### **NOUVEAU : COMITE D'ENTREPRISE...**

Le SE-Unsa propose à ses adhérents une adhésion automatique à un comité d'entreprise pour avoir des réductions sur les vacances, voyages, billetterie, cinéma, shop-

**cce**  
Réseau Couleur CE



**Bonne  
rentrée**

Après une année sociale (2018/2019) alternant tensions et crises au ministère de l'Éducation Nationale, l'année à venir sera encore bien chargée avec de nouvelles mesures qui ont été prises pendant l'été et qui seront mises en place par le gouvernement :

- La loi pour une école de la confiance a été adoptée sans surprise par l'Assemblée Nationale le 3 juillet et par le Sénat le 4 juillet 2019. Derrière des mesures techniques qui forment un ensemble disparate, se dissimulent des choix idéologiques que la communauté éducative ne partage pas. C'est aussi le contrôle vertical renforcé sur les personnels à travers l'article 1...
- Nouveaux programmes de Terminale et nouvelles épreuves du baccalauréat présentés en Conseil Supérieur de l'Éducation le 11 juillet 2019, qui encore une fois, font peu de cas des attentes et des revendications des personnels.
- La loi de transformation de la Fonction Publique a été votée par le Parlement malgré l'unanimité des organisations syndicales contre ce texte. Elle a été publiée au JO du 7 août 2019. Le projet initial de loi contenait 36 articles. Les parlementaires ont ajouté de nombreux autres articles sans modifier en profondeur l'esprit de ce texte qui affaiblit toujours plus le droit des agents publics...
- La présentation du rapport Delavoye sur la réforme des retraites avec des mesures qui impacteront sans aucun doute la pension des futurs retraités.

Notre organisation syndicale devra donc faire preuve d'une extrême vigilance. Le SE-Unsa dénonce et continuera de dénoncer toutes les mesures qui portent un coup aux personnels tant dans leurs conditions de travail que sur leur rémunération; et qui portent aussi un coup à l'École Publique et à la Fonction Publique plus généralement. Cette année encore le SE-Unsa compte bien négocier et faire des propositions pour obtenir des avancées pour tous. Au SE-Unsa nous prenons nos responsabilités. Combatifs, exigeants, notre objectif est simple : agir et/ou s'opposer pour obtenir du concret !

Plus localement, le SE-Unsa de l'Ardèche continuera de faire passer le message qu'un enseignant qui s'épanouit dans l'exercice de son métier est plus efficace devant les élèves, moins malade, plus apte à travailler en équipe. Mouvement des personnels, temps partiel, disponibilité, progression de carrière, formation initiale et continue, relations avec la hiérarchie conditionnent largement le bien être des collègues. C'est bien sur l'ensemble de ces sujets que le SE-Unsa de l'Ardèche compte encore agir et peser cette année.

Enfin, en ce début d'année scolaire, l'équipe départementale du SE-Unsa de l'Ardèche vous souhaite une bonne rentrée...

François LAPPE -Secrétaire Départemental



## Le SE-Unsa de l'Ardèche auprès de vous en 2019-2020

Le SE-Unsa de l'Ardèche et ses militants vous accompagneront encore en 2019-2020. Nous continuerons avant tout à vous écouter, vous soutenir, vous aider, vous défendre et vous informer tout au long de cette année scolaire.

### Où, quand et comment joindre les militants de la section SE-Unsa 07 durant l'année scolaire 2019 - 2020 ?

La manière la plus directe de nous joindre est sans doute de nous contacter par téléphone au 04.75.35.58.83 ou par mail au [07@se-uns.org](mailto:07@se-uns.org), vous pouvez laisser un message, nous essaierons de vous rappeler au plus vite. Nous serons plus facilement joignables entre 9h00 et 16h00 du lundi au vendredi. Nous allons essayer de préserver la vie de famille des militants et nous serons peut être moins joignables entre 16h30 et 21h00. Nous pourrions vous rappeler après 21h ou les jours suivants. En dehors des ces heures : en soirée, pendant les week-end et les vacances, un transfert d'appel est activé vers le téléphone portable du secrétaire départemental (06.17.63.66.44).

Si vous souhaitez nous rencontrer, les bureaux de la section ardéchoise du SE-Unsa et de l'Unsa Education se situent au 13 rue François Valleton à Aubenas. Pour les collègues plus au nord dans le département, nous allons tenir également cette année encore des permanences hebdomadaires à la section Unsa de la Drôme (Maison des syndicats 17 avenue Georges Bizet - Valence). Nous sommes régulièrement en instance à Privas et aussi en visite dans les écoles ou établissements, appelez-nous pour fixer un rendez-vous et bénéficier d'un entretien individualisé dans nos locaux.

Les militants du SE-Unsa de l'Ardèche

Les instances de rentrée ont été fixées par les différents services de la DSDEN. Elles auront lieu le mardi 3 septembre 2019 après midi à Privas.

se-uns.org



Le CTSD de rentrée (ajustement de carte scolaire - ouvertures/fermetures de classes) aura lieu le mardi 3 septembre après midi. N'hésitez pas à nous contacter en amont de ce CTSD pour nous communiquer vos évolutions d'effectifs et éventuelles demandes d'ouvertures de classes.

se-uns.org



Une CAPD qui traitera des ajustements d'affectation des Titulaires Départementaux se tiendra le mardi 3 septembre après midi dans la foulée du CTSD. A l'issue de cette CAPD, nous connaissons les services effectifs, pour l'année 2019-2020, des Titulaires Départementaux restés sans service déterminé le 28 juin dernier lors du groupe de travail. Certains Titulaires Départementaux, à l'issue de cette journée, ne connaîtront peut être toujours pas leur service et seront positionnés en surnombre dans le département pour le début d'année.



Le SE-Unsa, en syndicat utile, se tient à la disposition des écoles et des équipes pour préparer les ajustements de rentrée de carte scolaire. De même, les 31 collègues sans affectation à l'issue du groupe de travail du 28 juin, peuvent nous contacter pour être informés au mieux de leur affectation ou de leur position de surnombre, à l'issue de la CAPD du 3 septembre.

Le SE-Unsa de l'Ardèche informera les écoles des ouvertures / fermetures le 3 septembre à l'issue du CTSD, et informera individuellement de leur affectation éventuelle de servic(s), les collègues Titulaires Départementaux concernés,



Pour nous joindre : [07@se-uns.org](mailto:07@se-uns.org) - 04.75.35.58.83

## Affectation à l'année ou sur plusieurs établissements :

### Frais de déplacements, de repas et HSA

Lorsqu'un enseignant ou un personnel d'éducation est affecté sur 2 établissements ou davantage, il peut bénéficier d'une prise en charge de ses frais de déplacement, de repas, voire avoir une heure de décharge horaire ou une HSA.

*Lire la suite sur notre site*

Mes frais  
de déplacement  
j'y ai droit !

se-unsd.org

Le  
syndicat  
utile

AGIR  
OBTENIR

## Le complément de service :

### C'est pour qui ?

De manière générale, le complément de service revient au dernier nommé dans l'établissement mais à toute règle il y a des exceptions... Un volontaire dans l'équipe ? Une situation de handicap ? Une mesure de carte scolaire ? Qui sera contraint de partir ?

*Tout savoir sur notre site*

## Professeur stagiaire :

### Réussir ma rentrée, réussir mon année...

Quelles ressources pédagogiques à ma disposition ?  
Où trouver les manuels ? Ai-je droit à des aides financières ?  
Que dois-je savoir dès aujourd'hui pour ma prochaine rentrée en tant que titulaire ?

*Toutes les réponses sur notre site*



## Affectation des TZR, droits et devoirs :

### Comment ça marche ?

Qui gère mon dossier ? Quand connaîtrai-je mon affectation ? Où puis-je être affecté.e ? Affectation à l'année ou suppléances ? Et si aucun besoin en remplacement ne se dessine ? Quelles sont mes obligations de service ?...

## L'évaluation des rdv de carrière :

### Comment ça marche ?

Depuis la mise en place du PPCR (Parcours Professionnel, Carrière, Rémunération), il y a désormais 2 modalités d'évaluation distinctes : **le rendez-vous de carrière** et **l'accompagnement**. Quel impact sur ma carrière ? Sur mon avancement ?

*Tout savoir sur notre site*

se-unsd.org

Ma promo  
je m'en  
occupe !

**Le SE-Unsa Grenoble,**

**C'est toute une équipe à votre écoute.**

**Pour nous contacter :**

**ac-grenoble@se-unsd.org**

**04 76 23 38 54**

Retrouvez toutes les infos second degré sur notre site académique :

<http://sections.se-unsd.org/grenoble/>

# Rejoignez le SE-Unsa

## Adhérez pour :

- bénéficier d'un suivi personnalisé
- trouver un appui, une aide, un soutien de proximité
- recevoir des infos utiles en temps réel
- être averti des opérations de carrière qui vous concernent
- partager des expériences et mutualiser des projets pédagogiques

### BULLETIN D'ADHÉSION

Vous pouvez aussi adhérer en ligne, par carte bancaire, sur se-unsa.org

#### SITUATION PERSONNELLE

Nouvel adhérent     Renouvellement

Nom d'usage : ..... Prénom : .....

Nom de naissance : ..... Né-e le : .....

Adresse personnelle : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Adresse mél : .....

Département de rattachement administratif : .....

Nom et adresse de l'école/établissement d'exercice : .....

#### SITUATION ADMINISTRATIVE

JE SUIS     Titulaire     Stagiaire

Corps :  Instituteur     PE     Certifié     CPE     PLP     PEPs     Agrégé  
 Bi-admissible     AE     PEGC     CE d'Eps     PsyEN (option .....

Je suis remplaçant  (précisez : .....

Ma discipline 2<sup>d</sup> degré : .....

Fonctions particulières (adjoint, directeur, ASH, tuteur, formateur...) : .....

JE SUIS     Étudiant     EAP     AED Prépro

JE SUIS NON-TITULAIRE     AESH     AED (précisez les fonctions) : .....

Contractuel enseignant, CE, CPE (précisez) : .....

Contrat aidé (CUI/Pec) :     Accompagnant handicap     Aide administrative

JE SUIS     Retraité

Classe normale     Hors-classe     Classe exceptionnelle

Temps complet     Temps partiel : ..... %     CLM, CLD     Disponibilité     Congé parental     Congé de formation

Échelon : ..... Montant de la cotisation : .....

Mode de paiement :  Chèque     Paiements fractionnés automatiques<sup>(1)</sup> :  Première demande  
 Renouvellement

*J'adhère au Syndicat des Enseignants-Unsa, date et signature : .....*

Les informations recueillies sont destinées au fichier du SE-Unsa. Elles seront utilisées pour vous donner des informations syndicales auxquelles vous intéressez. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition en adressant un courriel accompagné d'une pièce d'identité à se@se-unsa.org

(\*) documents à renvoyer au verso

### À renvoyer à :

SE-Unsa de l'Ardèche  
BP 20214  
07206 AUBENAS Cedex

# Adhérez au SE-Unsa

## Titulaires

Cotisations

CLASSE NORMALE	ÉCHELONS											HORS-CLASSE									
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	1	2	3	4	5	6	7	HoA1	HoA2	HoA3	
Instituteur				146 €	149 €	152 €	160 €	168 €	179 €	195 €	Pt. Certifié, PsyEN, Cre, Plr, Peps	213 €	228 €	243 €	263 €	280 €	295 €				
Pt. Certifié, PsyEN, Cre, Plr, Peps	163 €	165 €	169 €	174 €	179 €	189 €	202 €	216 €	231 €	248 €	Agrégé	278 €	295 €	307 €				329 €	342 €	360 €	
Agrégé	184 €	186 €	199 €	212 €	225 €	241 €	259 €	278 €	295 €	307 €	Pesc. Ce d'Ers	172 €	181 €	192 €	203 €	230 €	247 €				
Pesc. Ce d'Ers, Ae				149 €	157 €	164 €	173 €	182 €	192 €	203 €	CLASSE EXCEPTIONNELLE										
Bi-admissible	166 €	174 €	184 €	191 €	201 €	216 €	232 €	248 €	259 €	Pt. Certifié, PsyEN, Cre, Plr, Peps	257 €	272 €	287 €	307 €				329 €	342 €	360 €	
										Agrégé	307 €							329 €	342 €	360 €	
										Pesc. Ce d'Ers	230 €	249 €	263 €	280 €	295 €				360 €	360 €	373 €

## Contractuels

indice < 400	105 €	Aed/Aesh/Cu/Pec	50 €
indice de 401 à 500	137 €		
indice > 500	171 €		

## Situations particulières

Disponibilité, congé parental	41 €
Temps partiel, congé de formation : au prorata du salaire perçu	

## Entrants dans le métier

Étudiant, Eas, Atd Prépro	41 €
Stagiaire	89 €

## Retraités

Pension < 1 400 €	105 €
Pension de 1 400 à 1 850 €	129 €
Pension > 1 850 €	139 €

Payable par carte bleue ([se-unsa.org](http://se-unsa.org)), chèque, prélèvements fractionnés automatiques (en 10 fois maximum d'octobre à juillet sans frais).

**Crédit d'impôt  
66 % de votre  
cotisation**

## Instructions pour le prélèvement fractionné

- Compléter le mandat de prélèvement ci-dessous
- Dater et signer
- Renvoyer avec le bulletin d'adhésion rempli (au dos), en joignant un RIB ou un RICE

## Mandat de prélèvement SEPA CORE



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE-Unsa à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE-Unsa.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

**Paiement : Récurrent**

**Référence Unique Mandat :**  
(Réservé au créancier)

**Veillez compléter tous les champs (\*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier**

### Débiteur

Vos Nom Prénom (\*) : .....

Votre Adresse (\*) : .....

Code postal (\*) : .....

Ville (\*) : .....

Pays (\*) : .....

Identifiant Créancier SEPA : **FR16ZZZ401981**

Nom : **Syndicat des Enseignants - UNSA**

Adresse : **209 Boulevard Saint-Germain**

Code postal : **75007**

Ville : **PARIS**

Pays : **FRANCE**

IBAN (\*) :

BIC (\*) :

Le (\*) :

A (\*) : .....

Signature (\*) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ».

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

## Changement d'adresse : Informez-nous !

Vous avez déménagé ou changé de mail, de téléphone pendant l'été :

Pensez à nous communiquer vos nouvelles coordonnées afin que nous puissions continuer à vous informer efficacement.

04.75.35.58.83 ou [07@se-unsas.org](mailto:07@se-unsas.org)

## CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020

<b>Pré-rentrée des enseignants</b>	Vendredi 30 août 2019
<b>Retrénée des élève</b>	Lundi 2 septembre 2019
<b>Automne</b>	Du vendredi 18 octobre 2019 au lundi 4 novembre 2019
<b>Fin d'année</b>	Du vendredi 20 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020
<b>Hiver</b>	Du vendredi 21 février 2020 au lundi 9 mars 2020
<b>Printemps</b>	Du vendredi 17 avril 2020 au lundi 4 mai 2020
<b>Vacances d'été</b>	Vendredi 3 juillet 2020

## J'adhère et je bénéficie du bouquet adhérents :

- Le magazine national, l'Enseignant et ses suppléments : Pédagogie, métier, analyses, fiches pratiques...Toute l'info mensuelle à domicile.
- L'Enseignant de l'Ardèche ainsi que les publications de l'Unsa-Education et de l'Unsa-Retraité pour les retraités.

### Un relais de proximité et un suivi personnalisé

Des militantes et militants à votre écoute pour répondre à vos questions ou vous accompagner dans vos démarches...

Des lettres en lignes régulières, nationales et départementales : toutes les infos pour suivre l'actualité.

Remboursement par l'Etat de 66%,  
soit un coût réel à 34 % du  
montant de votre adhésion

**cce**  
Réseau Couleur CE

**COMITE D'ENTREPRISE**

Adhésion automatique à  
un comité d'entreprise  
(voir ci-dessous)




Rendez-vous sur  
<https://monespace.se-unsas.org>

Réservé aux adhérents du SE-Unsa

**Pas de comité d'entreprise ?**

**ne plus payer le prix fort !**

Le SE-Unsa l'offre à ses adhérents

<https://monespace.se-unsas.org>

**le cinéma**  
-20 à -35 %  
= billets disponibles et + de 5 000 salles disponibles

**le shopping**  
-5 à -45 %  
+ de 200 magasins disponibles et des remises cumulables avec les promotions

**les vacances**  
-5 à -70 %  
+ de 200 destinations dans 8 pays accessibles même en juillet/aout

**les parcs / zoos**  
-20 à -45 %  
= billets disponibles et + de 80 parcs/zoos disponibles

**les spectacles**  
jusqu'à -60 %  
= billets disponibles et + de 80 000 manifestations disponibles

billetterie  
shopping  
vacances  
spectacles  
locations  
courses  
attractions  
cinéma  
magasins  
voyages  
animations  
...





<https://monespace.se-unsas.org>



## Adresses utiles

### Direction des services de l'Éducation Nationale (IA - DSDEN07)

Place André Malraux  
BP 627 07006 PRIVAS Cedex  
Tel : 04.75.66.93.00  
[www.ac-grenoble.fr/ia07/spip/](http://www.ac-grenoble.fr/ia07/spip/)

### Rectorat de l'Académie de Grenoble

7, place Bir-Hakeim - CS 81065  
38021 GRENOBLE Cedex 1  
Tel : 04.76.74.70.00  
[www.ac-grenoble.fr/admin/spip/index.php](http://www.ac-grenoble.fr/admin/spip/index.php)

### MAE 07

Résidence des Hauts de la Rivière-Square Vincent d'Indy  
2 Avenue de Coux 07000 PRIVAS  
Tel : 02.32.83.60.07  
[www.mae.fr/contact/07](http://www.mae.fr/contact/07)

### Autonome de Solidarité (ASL) 07

Résidence des Hauts de la Rivière-Square Vincent d'Indy  
2 Avenue de Coux 07000 PRIVAS  
Tel : 04.75.30.07.06  
Mail : [asl007@fas-usu.fr](mailto:asl007@fas-usu.fr)  
[www.autonome-solidarite.fr/pages-asl/07](http://www.autonome-solidarite.fr/pages-asl/07)

### Conseil Départemental de l'Ardèche

Hôtel du Département  
Quartier La Chaumette - BP 737  
07007 PRIVAS Cedex  
Tél : 04.75.66.77.07  
[www.ardeche.fr/](http://www.ardeche.fr/)

### SE-Unsa 07

Section de l'Ardèche  
13 rue François Valleton  
07 200 AUBENAS

### SE-Unsa (locaux dans la Drôme)

Maison des syndicats  
17 rue Georges Bizet  
26 000 VALENCE  
[07@se-uns.org](mailto:07@se-uns.org)  
04.75.35.58.83  
06.17.63.66.44

### MAIF (délégation du Teil)

BP 33 - 07405 LE TEIL Cedex  
Tel : 04.75.92.21.00

### MAIF (délégation de Valence)

BP 123 - 26001 VALENCE CEDEX  
Tel : 04.75.82.57.50  
[www.maif.fr](http://www.maif.fr)

### OCCE 07

Route des Mines - 07000 PRIVAS  
Tel : 04.75.64.05.83  
Mail : [ad07@occe.coop](mailto:ad07@occe.coop)  
[www.occe.coop/~ad07/](http://www.occe.coop/~ad07/)

Insultes, agressions, accidents... contre les risques du métier, vous avez prévu quoi ?

**OFFRE MÉTIERS DE L'ÉDUCATION**

[www.autonome-solidarite.fr](http://www.autonome-solidarite.fr) [www.maif.fr/offreeducation](http://www.maif.fr/offreeducation)

Autonome Solidarité MAIF

**ASSURANCE SCOLAIRE**  
MATERNELLE/ÉLÉMENTAIRE

La responsabilité civile ne couvre pas tout !  
L'Assurance Scolaire MAE protège intégralement vos élèves

PROTÉGER CHAQUE MINUTE DE LA VIE DES ENFANTS

Une école est votre lieu de travail, votre premier lieu de responsabilité. C'est tout. Et de nos jours, être enseignant est devenu un métier à hauts risques. Les accidents, les agressions, les insultes, les vols, les incendies... L'Assurance Scolaire MAE protège intégralement vos élèves. Et cela, même si vous n'êtes pas enseignant, même si vous n'êtes pas enseignant, même si vous n'êtes pas enseignant... C'est le seul moyen de protéger vos élèves et vous-même. C'est le seul moyen de protéger vos élèves et vous-même. C'est le seul moyen de protéger vos élèves et vous-même.

Reconnu par la fpe

Tous nos engagements sur maef.fr

MAE • 02 30 80 80 80 • 57 rue de la République • 91000 PUTEAUX

MAE